



Les Nouvelles

Volume 17 — numéro 2 – 3 septembre 2015

Semaine d'actions pour la reconnaissance et le financement de l'Action communautaire autonome (ACA)

La Coalition montréalaise pour la survie des services publics, composée du RIOCM, du ROCFM, de la TRCFMML et de la TROVEP de Montréal, participe à l'organisation d'une semaine d'actions pour la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome (ACA). Les groupes intéressés à s'impliquer sont conviés à une rencontre pour discuter de l'organisation de la semaine. Cette rencontre aura lieu le **30 septembre 2015 de 13 h 30 à 16 h** au Centre Lorne, 2390, rue Ryde (métro Charlevoix). Pour toute information, contactez Marie-Chantal Locas (RIOCM) au 514-277-1118 ou Jean-Yves Joannette (TROVEP) au 514-527-1112.

Communiqué du RIOCM au sujet du Rapport Robillard

Rapport Robillard : les organismes communautaires ne sont pas des sous-traitants des services publics

MONTREAL, le 2 septembre 2015 – Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, le RIOCM, est inquiet de plusieurs recommandations du deuxième rapport de la Commission de révision permanente des programmes. Publié le 31 août dernier, celui-ci met de l'avant diverses recommandations pour revoir le mode de fonctionnement de l'État québécois. Dans un vocabulaire empreint de Nouvelle gestion publique, la présidente de la commission, Lucienne Robillard, nous explique comment procéder au démantèlement de l'État. Le coordonnateur du RIOCM, Sébastien Rivard, affirme : «On craint d'assister à un désengagement accéléré de l'État qui toucherait de plein fouet les groupes communautaires de même que les populations avec lesquelles ils travaillent.»

Intitulé « Cap sur la performance », le document souligne que le mode de gestion traditionnel en place au Québec est désuet et qu'il faut maintenant axer celui-ci sur la performance et les résultats. Ce rapport sort dans un contexte où le gouvernement libéral ne cesse d'annoncer des compressions budgétaires et où le ministre des Finances, Carlos Leitão, croit que les organismes communautaires pourraient devenir

prestataires de certains services jusqu'à maintenant dispensés par le réseau de la santé et des services sociaux. Bien que le financement de ces services demeure public, le rapport prône de « déterminer qui, du secteur privé ou de l'État, est le plus apte à offrir le service le plus performant à meilleur coût^[1] ». Ici, le rapport de la commission précise que le secteur privé englobe les entreprises avec ou sans but lucratif et la société civile, notamment les organismes communautaires.

«On ne veut absolument pas remplacer les services publics, car ce n'est pas notre mission et la population en sortirait perdante», s'insurge Sébastien Rivard. En effet, ni le privé ni les organismes communautaires ne peuvent remplacer un véritable système de santé publique, accessible, universel, gratuit et intégral. Dans un contexte où le milieu communautaire souffre déjà d'un sous-financement chronique, les tentatives du rapport Robillard de faire des organismes sans but lucratif des sous-traitants de l'État est une attaque directe à leur autonomie et à leur capacité de déterminer leur mission et leurs approches.

Parmi les autres recommandations ayant retenu l'attention du RIOCM, mentionnons la remise en cause du programme de perception automatique des pensions alimentaires. Si elle devait être mise en application, cette mesure constituerait un important recul pour les familles monoparentales, majoritairement des femmes, qui devraient alors faire elles-mêmes les démarches pour assurer la régularité des versements.

À propos du RIOCM : Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal réunit 300 organismes communautaires de la région métropolitaine, œuvrant en santé et services sociaux, famille, immigration et défense collective des droits.

Pour information : Sébastien Rivard, coordonnateur - 514-277-1118 - info@riocm.ca

Actualités

Élections fédérales 2015: Tour d'horizon de la FADOQ

Dans un article paru sur son site internet, la FADOQ se questionne sur les intentions des différentes formations politiques concernant les grands enjeux qui touchent les aînés. Parmi les revendications que porte la FADOQ, on note l'augmentation du Régime de pensions du Canada afin qu'il couvre 40% du revenu des travailleurs et une inscription automatique au Supplément du revenu garanti et l'augmentation du SRG de 100 \$ par mois. En matière de santé, la bonification des transferts fédéraux aux provinces afin de garantir un accès équitable aux soins. La FADOQ souhaite une stratégie à long terme pour les travailleurs qui devront travailler plus longtemps en raison du passage progressif de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. La FADOQ déplore également qu'aucun plan d'action n'ait été soumis par Poste Canada à la suite de son annonce d'éliminer la livraison de courrier à domicile en milieu urbain. Pour la liste complète des revendications de la FADOQ, consultez leur [site internet](#).

Encourager le bénévolat au travail

C'est le titre de [l'article](#) de Nathalie Côté, paru le 18 juillet 2015 dans le cahier Affaire de *La Presse*. Selon Ugo Dionne de Bénévoles d'affaires, des entreprises tiennent maintenant compte du bénévolat dans l'évaluation annuelle de leurs employés. Selon Statistique Canada, environ 57 % des travailleurs bénévoles bénéficiaient de l'appui de leur patron en 2010. En plus de la gratification personnelle, le bénévolat d'affaires permettrait d'élargir ses horizons professionnels, développer ses connaissances et ses contacts, d'améliorer son leadership et sa capacité de gestion, et d'obtenir de l'expérience dans de nouvelles responsabilités. Selon M. Dionne, pour que l'expérience soit positive, encore faut-il jumeler le bon bénévole avec le bon mandat.

Le MDC, dans Verdun...

Une vignette spéciale pour améliorer le soutien à domicile

(SOURCE : Infolettre *Ensemble pour une Ville amie des aînés*). Depuis le 2 juin dernier, le personnel soignant du CLSC de Verdun délivrant des services de soutien à domicile, affiche dans leur véhicule une vignette spéciale qui facilite le stationnement à proximité de leur destination. Une bonne initiative, profitable aux bénéficiaires en premier lieu.

Nouvelles des membres et partenaires

Conférences, témoignages, défi et plus encore chez Accès Bénévolat

L'équipe d'**Accès Bénévolat** est heureuse de vous convier à sa Journée Porte Ouverte, le **25 septembre 2015, de 13 h à 20 h**. Présentations, conférences, témoignages, jeu et échanges, la porte sera grande ouverte sur le bénévolat, de bien des façons! Consultez la programmation détaillée de cette journée sur le [site internet d'Accès Bénévolat](#).

Un jardin à visée thérapeutique pour les personnes atteintes d'Alzheimer

Le **Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale** (CREGÉS) sera l'hôte d'une conférence intitulée : Un jardin à visée thérapeutique pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. De son utilisation au quotidien à l'évaluation de ses bénéfices. La conférencière sera, Madame Christel Jacob, de l'Université de Lorraine en France. La conférence aura lieu le **jeudi 10 septembre 2015 de 12 h 30 à 13 h 30**, à l'auditorium de l'Hôpital Catherine-Booth, 4375 avenue Montclair, Montréal. Pour vous inscrire, contactez Maya Cerda à Maya.Cerda.cvd@ssss.gouv.qc.ca ou au 514-484-7878, poste 1563.

Version imprimable ci-jointe.